Le Mag' Auterive

Octobre 2022 - N°12
Magazine d'informations de la ville

SPORT

Auterive, ville d'arrivée de la course cycliste d'Occitanie 2022

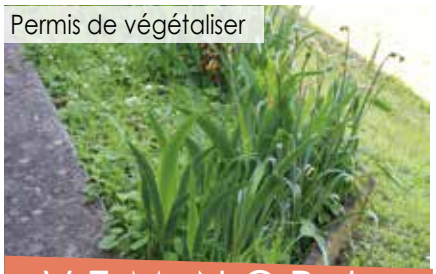

Permis de végétaliser

VIE MUNICIPALE

Réserve communale

SÉCURITÉ

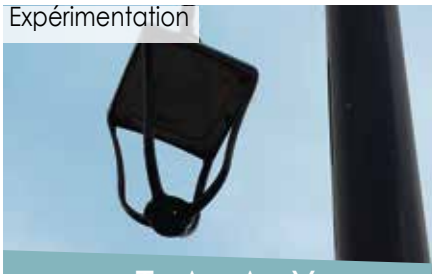

Expérimentation

TRAVAUX

Toute l'actualité de la ville >> sur www.auterive31.fr @Ville d'Auterive

SOMMAIRE

P. 4 SPORTS
Rando des coteaux
Athlétisme
Trophées des sports
Cyclisme

P.5 CULTURE
Parole d'association
Spectacle, Allégora
Associations

P. 6 SOCIAL
Séniors
Sport
Santé
Voyage

P. 7 VIE MUNICIPALE
Rencontre
Convivialité
Permis de végétaliser

P. 8-9 ENVIRONNEMENT
Bâtiments publics
Concours

P. 10-11 ÉCONOMIE LOCALE
Économie locale
Location
Marché artisanal
Commerces
Vacance commerciale

P. 12 SCOLARITÉ
Rentrée scolaire
Périscolaire
Citoyenneté
Conférences-débats

P. 13 SÉCURITÉ
Réserve Communale
Équipement

P.14-15 TRAVAUX ET URBANISME
Expérimentation
Brèves
Étude habitat
Photos

P. 16 RÉTRO

P.17 - ÉTAT CIVIL

P. 18-19 EXPRESSIONS LIBRES

! RAPPEL, DES PERMANENCES ONT DÉMÉNAGÉ au siège de la communauté de communes, zone Lavigne, à l'espace « France Services » - 05 61 50 99 41 - franceservices@ccba31.fr - www.cc-bassinauterivain.fr/services/france-services

- La permanence de l'**assistant social de la CAF, sur RDV** au 05 67 77 44 04 ou 06 11 15 12 83,
- La **permanence administrative de la CAF**
- **Le conciliateur de justice**

N°UTILES DES SERVICES ET PERMANENCES DE LA MAIRIE

Accueil Mairie 05 61 50 96 70
accueil@auterive-ville.fr

Secrétariat du Maire
05 61 50 96 70
secretariat.maire@auterive-ville.fr

Services Techniques
05 34 28 19 30
accueil.technique@auterive-ville.fr

Police Municipale
05 61 50 01 26
police.municipale@auterive-ville.fr

CCAS 05 61 50 27 91
ccas@auterive-ville.fr

Assistant social de la CPAM Sur RDV au **36 46** aux Services Annexes, 14 rue Camille Pelletan

Consultations juridiques avec un avocat
Sur RDV au CCAS 05 61 50 27 91
3° vendredi après-midi du mois de 13h30 à 16h30 uniquement pour les Auterivains

Amélioration de l'Habitat
Sur RDV Jeudi de 14h à 16h
et aussi les 1ers et 4èmes jeudis du mois de 10h à 12h
05 61 50 05 93 aux Services Annexes, rue C.Pelletan

ÉDITO

Chères Auterivaines, chers Auterivains,

j'espère que la rentrée s'est bien passée pour vous, malgré la situation si dégradée.

Dans le contexte de dérèglement climatique et de crise internationale de l'approvisionnement en énergies, l'État incite les Françaises et les Français à devenir sobres... Nous attendons évidemment qu'il donne l'exemple (et il ne suffira pas d'arrêter de faire tourner les moteurs dans la cour de l'Élysée...), mais que de temps perdu dans la prise de décisions, depuis tant d'années !

La hausse des coûts de l'énergie va peser lourdement sur le budget des **communes qui ne bénéficient pas du bouclier tarifaire accordé aux particuliers par l'État.** Les collectivités territoriales risquent d'être très pénalisées, au détriment des populations.

Et, double peine à Auterive, **nous venons de dépasser le seuil des 10 000 habitants !**

Au lieu de nous profiter, **ce passage nous prive d'une somme importante versée par l'État** : à moins de 10 000 habitants, nous bénéficiions jusqu'à présent d'une dotation de solidarité Commune Rurale de 900 000€ ; nous ne recevrons plus qu'une dotation de solidarité **Commune Urbaine** d'un montant de 500 000€. **Un différentiel de moins 400 000€**, c'est énorme !!!

Et ce passage à plus de 10 000 habitants nous prive également de l'aide de l'État pour proposer aux familles la **cantine à un euro** (en 2021, la commune d'Auterive recevait 150 000€ qui ne nous seront plus attribués). Cela nous oblige à modifier au 1er septembre 2022 les tarifs de la cantine afin de compenser, en partie seulement, cette aide financière disparue.

Alors, bien sûr, **nous allons respecter notre engagement de ne pas augmenter le taux de l'impôt foncier** (nous savons que certaines communes en France ont malheureusement déjà dû se résoudre à le faire), mais combien de temps allons-nous tenir ?

Heureusement, nous n'avons pas attendu ces temps de pénurie annoncée pour réfléchir à tous les moyens de faire des économies sur les dépenses communales, et, depuis le début de notre mandat, nous avons engagé des efforts importants, notamment sur la réhabilitation des bâtiments publics énergivores à Auterive. Nous allons logiquement poursuivre dans cette voie :

- régulation de tous nos **dispositifs de chauffage** dans les bâtiments publics,

- **extinction nocturne** de l'éclairage public courant octobre 2022, de minuit à 5 heures du matin, excepté sur les axes à grande circulation (RD 820 Toulouse-Pamiers et RD 622 Villefranche-Capens),

- **vente de bâtiments** appartenant à la commune dont nous n'avons plus l'utilité,

- **lissage** dans le temps **de nos investissements**. Il nous faudra effectuer des choix sur les 4 ans à venir, et éventuellement reporter des investissements sur le mandat suivant.

À Auterive, nous nous sommes résolument engagés pour le respect de notre planète, celle qui hébergera les futures générations (fleurissement, végétalisation, protection de la biodiversité, déplacements doux, consommation locale...).

Après **l'itinéraire cyclable** Gare/CCBA (sortie Nord) en cours de réalisation, nous étudions un nouvel itinéraire Gare/Lycée (sortie Sud). Tout devrait être prêt pour l'ouverture du Lycée en 2025.

L'étude globale sur la circulation, les déplacements et le commerce à Auterive est lancée, ainsi que l'étude sur la **revitalisation urbaine** des vieux quartiers. Les résultats sont attendus pour début 2023, avec une communication et une concertation avec la population auterivaine.

Par ailleurs, une **commission extra-municipale** travaille avec la Communauté de Communes du Bassin Auterivain sur les circuits de randonnée et la mise en valeur du patrimoine auterivain.

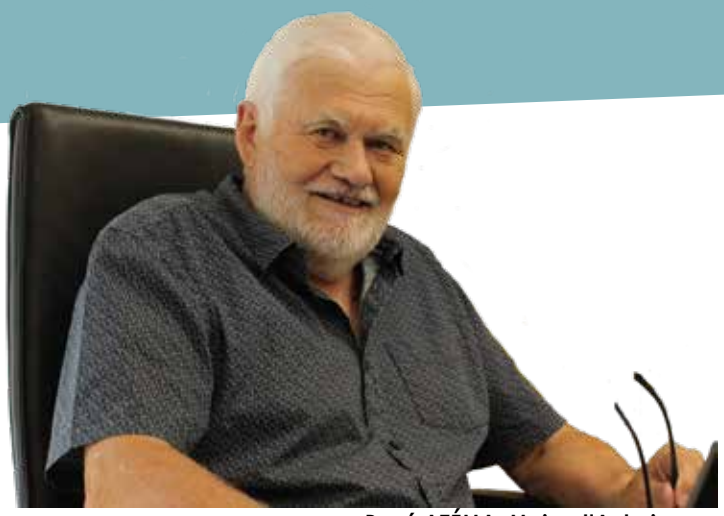

René AZÉMA, Maire d'Auterive

De son côté, le **Conseil Municipal des Enfants** est aussi très actif : les enfants travaillent sur le futur Parc de la Médiathèque, et sur les circuits de randonnée également.

La conjoncture nous est peu favorable ; **nous devrons faire avec moins de dotations et d'aides de l'État,** alors qu'une commune qui grandit doit faire face à davantage de dépenses.

Il va nous falloir beaucoup de résilience et d'intelligence collective et redoubler d'ingéniosité et de clairvoyance pour affronter les mois et les années à venir, pour continuer à ne laisser personne de côté et répondre à chaque problématique. Le combat **contre les inégalités** sera donc un combat déterminant pour notre avenir sur la planète. Nous sommes nombreux à penser qu'il va falloir que les plus puissants contribuent vraiment ; laissons le jet privé au garage !

Nous comptons sur vous, chers Auterivaines et chers Auterivains ! Votre implication dans les projets est d'autant plus nécessaire pour nous aider à avancer.

Comme je le disais dans mon éditorial de juin dernier, la fuite en avant n'est plus supportable ; les jeunes générations nous demandent depuis longtemps de nous engager dans une consommation responsable, raisonnée et durable. Sachons privilégier les éco-gestes. Le temps est au partage des ressources (électricité, eau, chauffage...), des bâtiments (pour une bonne utilisation des bâtiments communaux), des espaces (de circulation...).

En raison du dérèglement climatique, la sécheresse sévit cruellement. Les agriculteurs que nous rencontrons nous disent que **l'eau va venir à manquer** dans nos régions, et pas seulement pour remplir les piscines des particuliers! Il nous faudra continuer à ne gaspiller aucune goutte d'eau... Savez-vous que l'eau de la piscine municipale sera déchlorée et réutilisée par les Services Techniques ?

Nous avons heureusement pu préserver **les événements festifs** qui nous réjouissent tant et qui nous réunissent pendant l'été. La Fête Locale, la Fête du Rugby, les vide-greniers ont connu un grand succès. Et, malgré la menace des incendies, nous avons pu offrir un magnifique Feu d'Artifice.

En septembre, le Forum des Associations a accueilli beaucoup de monde ; je remercie encore très chaleureusement tous les bénévoles qui s'impliquent avec dévouement dans cet événement.

Merci beaucoup aussi à l'équipe qui a organisé le Marché des Créateurs sur le quartier Saint-Paul.

Je tiens enfin à remercier vivement tous les services de la Mairie et le Comité des Fêtes qui travaillent à rendre possibles toutes ces manifestations conviviales, tellement indispensables à l'heure actuelle (la Foire Commerciale et Artisanale, la Balade Nocturne, le Cercle T...).

N'oubliez pas que le site internet de la Mairie est régulièrement actualisé ; vous y trouverez toutes les informations concernant votre municipalité et les événements qui sont organisés sur votre ville.

Je vous laisse profiter des contributions des élu.e.s et des services dans ce magazine d'informations d'automne, et découvrir la toute nouvelle initiative intergénérationnelle et solidaire à Auterive : **la Semaine Bleue.**

Edité par la Mairie d'Auterive, Place du 11 novembre 1918 - 31190 Auterive - 05.61.50.96.70. **Directeur de publication :** M. le Maire d'Auterive.
Impression : Nova Scop, Domaine de Ruffié 09 000 Foix **Rédaction :** Le comité de rédaction **Photos :** Mairie d'Auterive ou associations Auterivaines sauf mention contraire / **Réalisation :** Audrey Lassus-Debat / **Tirage :** 5 000 exemplaires / **Dépôt Légal imprimeur** / **Publication gratuite**

RANDO DES COTEAUX DU VÉLO CLUB AUTERIVE

UNE ANNÉE DE REPRISE PAS COMME LES AUTRES

Le 28 Août dernier s'est déroulée la traditionnelle Rando des Coteaux d'Auterive.

Après ces 2 années d'arrêt à cause de la crise sanitaire liée au COVID, le club a été obligé cette année de modifier la Rando des coteaux en concentration cyclotouristique pour répondre à la réglementation en vigueur.
Le V.C.A a eu le plaisir d'accueillir une centaine de cyclistes de tous âges et de tous niveaux venant de divers clubs de la région (Seysses, Muret, Venerque et Toulouse).

Le Club espère bien l'année prochaine revenir à la Rando des Coteaux que nous connaissons tous. Un grand merci aux membres du club, bénévoles et adhérents, qui ont organisé cette belle manifestation sportive dans une ambiance conviviale et amicale.

ATHLÉTISME

LE RETOUR DU TRAIL DES BOSSES

Après quelques années d'arrêt, c'est avec bonheur que le **samedi 15 octobre, la 5ème édition « du Trail des Bosses » nouvelle version,** organisée par le club d'athlétisme auterivain, revient.
Au programme, rando de 10 km à 16 h, à 17 h le trail de 17 km (D+400m), à 17 h également départ de la marche nordique pour 10km (chronométrée), et à 18 h 45 la course pour les enfants.

Les **départs sont donnés place de la Halle** et les **arrivées sont au Stade du Ramier. Il** est possible et recommandé d'applaudir les coureurs et les marcheurs sur les coteaux environnants du chemin de Rigade, de Camaret, de Sicardou, du chemin de Trantouil... Bon courage aux coureurs et marcheurs. La remise des prix est prévue à 19h15 au stade du Ramier.

Pour tout renseignement contacter l'athlétic club auterivain au 06 29 52 86 62.

REMISES DE PRIX

LES TROPHÉES DES SPORTS DE RETOUR !

Le **samedi 22 octobre à 20H30** aura lieu à la salle Allégora la cérémonie des trophées des sports. La municipalité récompensera tous les athlètes, équipes et bénévoles qui se sont distingués lors de la saison 2021/2022.
L'entrée est ouverte à tous et un apéritif suivra cet évènement.
Venez nombreux !

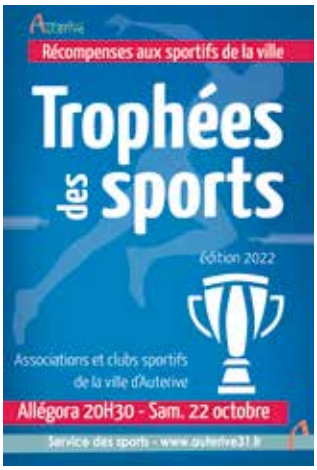

CYCLISME

SUCCÈS DE LA COURSE D'OCCITANIE

Malgré la chaleur écrasante lors de cette finale régionale, nombre d'entre vous on profité des goodies distribués par la caravane, des animations sur les stands associatifs de l'Esplanade et surtout du sprint final où l'Italien Niccolò Bonifazio a remporté l'étape.

ASSOCIATIONS
RETOUR EN IMAGES SUR LE FORUM

Début septembre pas moins de 46 associations étaient présentes sous le chapiteau pour vous permettre de faire une sélection de vos activités. Retour en images.

PAROLE D'ASSOCIATION
COQUELICOT,AIDE AUX ENFANTS ATTEINTS DE CANCER

L'association coquelicot, basée à Auterive, existe depuis 2005 et organise des événements pour venir en aide aux enfants hospitalisés en service d'hémato-oncologie pédiatrique à Toulouse.
Les fonds recueillis sont reversés à l'APECO (Association de Parents d'Enfants Cancéreux d'Occitanie), qui intervient depuis 30 ans, en collaboration avec les équipes médicales de l'Hôpital des Enfants de Purpan à Toulouse, pour aider et soutenir les enfants malades et leurs proches. Ces fonds servent ainsi à financer l'achat de matériel pédagogique, des jeux, du mobilier, à organiser des sorties, à financer les remplacements de l'éducatrice du service...

Avec le soutien de la ville d'Auterive et en partenariat avec des acteurs associatifs de la commune, Coquelicot met en place des rendez-vous à but caritatif, devenus incontournables : soirée concert-spectacle (octobre), Contes et Châtaignes (novembre). La fête des fleurs (avril) et bien d'autres actions par exemple le prochain concert de l'Union Musicale Auterivaine en partenariat avec l'orchestre du collège d'Auterive le 16 octobre 2022 à 15h00 Salle Horizon à Miremont. Si vous désirez rejoindre et vous investir auprès de l'association, vous pouvez les contacter :
coquelicot31190@outlook.fr
06 09 99 56 72

SPECTACLE, ALLÉGORA
NOUVELLE SAISON, NOUVELLE IDENTITÉ

Il y a 400 ans naissait **Molière** et il était bien normal que « Les Précieuses Ridicules », sans doute sa première œuvre marquante, **ouvre le bal de la saison fin septembre !**
Mais Allégora, c'est aussi le lien avec l'histoire d'Auterive : une usine, fabrique de bas ! Ainsi, un nouveau logo est à découvrir à l'intérieur de la brochure 2022-2023, **«Allégora fabrique de spectacles»**. Janvier et février seront consacrés aux **résidences**. Les artistes, les troupes viennent cette saison « fabriquer », travailler leurs spectacles à Auterive, et une représentation en sera l'aboutissement : **C'est le circuit court culturel !**

De même, les associations auterivaines font tellement partie de la vie de la salle, qu'il faudrait inventer des mois supplémentaires dans l'année pour les accueillir !
Une saison à Allégora, ce sont aussi des spectacles **jeune public** car l'imaginaire, l'aventure et la découverte n'ont pas d'âge.. **La réservation est fortement conseillée**, c'est rapidement complet !

La plaquette est à disposition en mairie ou visible en ligne sur www.auterive31.fr/allegora

RDV sur la page facebook de la ville ou de la salle de spectacle pour y découvrir la vidéo de présentation de la saison.

SÉNIORS

1ère ÉDITION DE LA SEMAINE BLEUE

Cette 1ère édition organisée par le Centre Communal d'Action Sociale a reçu un très bon accueil auprès des partenaires participants et un vif succès auprès d'un public venu nombreux.

La semaine a été riche en **conférences, conseils, activités physiques, culturelles, en animations musicales et théâtrales !** Un des temps forts a été le **forum des partenaires institutionnels** dont les stands informatifs ont apporté **aide et conseil aux visiteurs** sur diverses thématiques avec la présence notamment de la **Maison de l'Habitat, des EHPAD, de la Maison des solidarités, des avocats, des notaires, et de Logéa, venu présenter la future résidence sénior.**
La mutuelle Mutami a proposé en parallèle des ateliers mémoire. L'association France Alzheimer était également présente. Pour rappel, elle tient régulièrement des ateliers et groupes de parole au sein du Coworking *(voir article ci-dessous)*
Le **conseiller numérique de la CCBA** a quant à lui initié aux outils numériques. Merci au Centre Social « le Foyer » pour les multiples **activités intergénérationnelle**s et merci également aux associations : la GVSA, le club de tennis, la pétanque, Isadora, le groupe de lecture à Haute Voix, l'association Don La Vie pour ses conseils sur la grand-parentalité, le Club des Aînés pour son loto, le cinéma avec la fabuleuse comédie « The Duke », la compagnie de théâtre Les Tréteaux d'Annie pour leur magnifique prestation, la chorale Chanterive et le Trio Jazzimini qui ont clôturé cette semaine bleue. Merci aux enfants des ALAE des 3 groupes scolaires et aux aînés, qui ont réalisé une **fresque intergénérationnelle** tout au long de la semaine; celle-ci est exposée en mairie jusqu'à la fin du mois d'octobre. Un grand merci aux agents du CCAS et des services de la collectivité sans qui l'organisation de cette semaine bleue n'aurait pas eu lieu.

SPORT

ACTIVITÉ SPORTIVE SÉNIORS

Le Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, l'EPGV, organisera **à Auterive des ateliers collectifs d'éducation physique à destination des personnes âgées de 60 ans et plus.**
Leurs objectifs : maintenir une bonne hygiène de vie et préserver l'autonomie.
Ces ateliers seront encadrés par un animateur diplômé.
Des conférences sur le vieillissement, la nutrition, la physiologie et la psychologie auront aussi lieu. Toutes **ces activités seront gratuites.**
Merci à l'association GVSA qui a assuré leur organisation.

À noter dans les agendas :
1ère conférence, **lundi 14 novembre 2022 à 14h, «physiologie du vieillissement»,** salle du Belvédère, au square Clémenceau à Auterive.

Dans les accueils de la mairie, le **programme des conférences et des activités physiques de novembre 2022 à janvier 2023** sera prochainement disponible..

Inscriptions auprès de Justine CLAVERIE : justine.claverie@ comite- epgv.fr 07.49.52.56.70.

SANTÉ

DES ATELIERS ET DES PERMANENCES

Face à la forte demande générée par les premières initiatives début 2022, l'association France Alzheimer est désormais régulièrement présente dans la **salle du Coworking** (à côté de la Médiathèque) depuis le mois de septembre.

Des formations, des permanences et groupes de parole se sont mis en place. Ils visent à améliorer l'**accompagnement des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer.**
Une psychologue du groupe est chargée de porter aides et conseils aux aidants de proches malades.

La mairie soutient le dispositif en mettant à disposition salles et matériels nécessaires au bon déroulement des opérations.

Permanences tous les premiers samedis du mois depuis le 3 septembre, de 9h à 12 h sur rendez-vous :
Instaurer un temps d'écoute et informer les visiteurs sur tout ce qui concerne la maladie.

C'est un bénévole de l'association, Romain Bertho, qui se charge de l'accueil et du bon déroulement de l'atelier.

Groupes de parole les troisièmes samedis du mois depuis le mois de septembre de 14h30 à 16h30 :
Réservés aux aidants et aux adhérents (35€/an), plus d'informations auprès de la psychologue Audrey ABDI.

Prise de rdv et renseignements : 09 60 01 58 21

VOYAGE

DÉCOUVERTE DE MENTON ET ALENTOURS

Avec le CCAS et le partenaire vacances ANCV, 36 séniors ont profité d'un voyage à Menton (Alpes Maritimes), en hôtel 3*, fin août 2022.
Ce séjour, au tarif modéré, a été riche de visites et d'animations : balade quartier Garavan, excursion en Italie à San Rémo et Dolce Acqua, visite d'une fabrique artisanale de confitures, loto, spectacle...tous en gardent un agréable souvenir !

RENCONTRE

MON QUARTIER ON EN PARLE

Pour marquer le retour des beaux jours par un moment de convivialité, les référents de la Madeleine ont invité les habitants du quartier à un apéritif et une animation musicale suivis d'une auberge espagnole. Quelques jeux pour les enfants et de délicieuses gourmandises, tous les ingrédients d'une douce soirée d'été.
Une quarantaine de personnes est venue partager cette première rencontre le 18 juin 2022 place de Lattre de Tassigny.
Expérience chaleureuse à renouveler. Retour en images :

PERMIS DE VÉGÉTALISER

VÉGÉTALISEZ L'ESPACE PUBLIC !

La commune met en place le permis de végétaliser. Cette démarche a pour objectif de vous encourager à participer à la promotion de l'espace public d'Auterive et à **embellir notre cadre de vie**.

Le permis de végétaliser s'inscrit dans **une démarche citoyenne qui vise à tisser du lien** et à s'approprier des espaces urbains parfois délaissés. Les Auterivains pourront ainsi planter, **en respect du règlement, fleurs ou arbustes** à proximité de chez eux.

À cet effet, un groupe de travail s'est constitué il y a un an environ. S'inspirant d'autres expériences, il a mené une réflexion et rédigé une charte et les documents connexes nécessaires à la mise en place de ce dispositif.

Le service juridique ainsi que le service des espaces verts ont été consultés pendant la phase d'élaboration. Une délibération actant la mise en œuvre de ce permis de végétaliser a été proposée au vote du conseil municipal du 21 septembre 2022.

Vous êtes intéressé ? Retirez le formulaire d'inscription à l'accueil de la Mairie ou, prochainement, téléchargez-le sur le site de la ville.
Un comité consultatif constitué d'élus et de divers services de la commune est chargé de statuer sur les demandes. **Les jardiniers titulaires devront ensuite signer le règlement qui précise les modalités de la végétalisation de l'espace public.**

Nous invitons les auterivains et auterivaines à se saisir de cette opportunité pour embellir leur quartier et leur ville.

CONVIVIALITÉ

RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX ARRIVANTS

En juin dernier ont été **accueillis près d'une centaine de néo-auterivains dans le parc majestueux de la Manufacture Royale.** Merci à Valérie et Christophe, propriétaires de ce gite, d'avoir ouvert leur porte.
Un moment convivial rythmé tout d'abord par une visite commentée du cœur historique de la ville, par les guides bénévoles Gisèle et Christelle. Un grand merci à elles d'avoir bravé la chaleur matinale ! Après le discours de bienvenue de M. le Maire, des remerciements ont été faits à Julien Thouzé, habitant grandement impliqué dans la construction de panneaux avec les référents de quartier. Les convives se sont ensuite régalés des mignardises salées, comme sucrées, réalisées par la boucherie chez Frédéric et la boulangerie Le Fournil des Saveurs, agréablement servies par le Comité des Fêtes.
Cette cérémonie n'avait pu avoir lieu depuis 2019 en raison du contexte sanitaire ; un vrai plaisir de partager à nouveau des moments conviviaux !

Complexe G.Dejean, salle de judo & Isadora :
Pose de destratificatieurs. Ce sont des sortes de ventilateurs qui rabattent la chaleur des radiateurs (rampe à coté) vers le sol l'hiver. L'été, ils agissent comme des ventilateurs.

Complexe G.Dejean, salle Allégora :
Pose d'un ventilateur-convecteur dans le local technique de l'étage dont le souffle ressort dans le hall d'entrée via une grille de soufflage.

BÂTIMENTS PUBLICS

DIAGNOSTICS ET RÉNOVATION

→ SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ÉNERGÉTIQUE

Depuis décembre 2021, une personne en service civique travaille quasiment exclusivement sur la constitution du dossier SDIE, c'est-à-dire la saisie d'une multitude de données sur l'ensemble de nos bâtiments publics (pour plus d'infos sur le projet SDIE, voir Mag n°8).

La **phase de diagnostic est quasiment achevée** et avec l'aide du cabinet Espelia, il s'agit maintenant d'**en faire une synthèse comportant plusieurs scenarios d'amélioration**. Cette synthèse sera présentée prochainement. Viendra ensuite la **validation d'un scénario et son suivi sur 2 années.**

→ CONSOMMATION ÉLECTRICITÉ-GAZ DES BÂTIMENTS PUBLICS

Dès 2019, la collectivité s'est attachée à relever régulièrement ses consommations réelles afin de constituer un tableau de bord pour suivre les consommations et commencer à travailler sur des mesures d'efficacité.

L'AREC (Agence Régionale Energie Climat) a été sollicitée pour une **mission de définition d'une stratégie de rénovation thermique du patrimoine de la ville**. Cette stratégie, conforme à la stratégie régionale, a été présentée au conseil municipal de mai 2021. Voir graphique ci-dessous et relevés page suivante.

Graphique présentant les objectifs de réduction des consommations pour les bâtiments publics. →

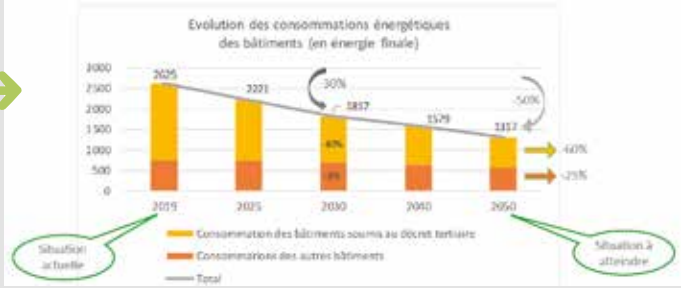

Les consommations relevées sur notre tableau de bord :

Années	MWh Electricité tarif bleu	MWh électricité tarif jaune	MWh Gaz	TOTAL MWh
2019	251	881	1590	2722*
2020	216	703	1407	2326
2021	223	714	1595	2532

** Valeur réajustée*

À première vue, les objectifs semblent tenus. Mais, c'est surtout à cause de la période Covid que nous venons de traverser. Les consommations de gaz doivent retenir toute notre attention.
Des actions de régulation doivent être entreprises. D'ores et déjà, **la rénovation de l'espace Déjean-Allégora est en cours.** C'est la **1ère pierre de cette stratégie.** Il nous faudra aussi travailler sur les écogestes avec les usagers de nos bâtiments. Ces **travaux de rénovation thermique**, ces **économies d'énergie** que nous faisons toutes et tous sont d'autant plus nécessaires que le coût de l'énergie va certainement considérablement augmenter.

Les participants au concours 2022 et la tablée des récompenses qui attendaient les lauréats !

CONCOURS
ENSEMBLE FLEURISSONS AUTERIVE

La municipalité a proposé, pour le printemps 2022, la **deuxième édition de ce concours ouvert aux particuliers.**
Il a eu du succès auprès d'habitants qui ont plaisir à fleurir une façade visible de leur jardin, de leur balcon ou de leur pas-de-porte.

Les enfants des ALAE de quatre écoles ont également participé.

Cette année une **mention particulière était accordée à la créativité** et a permis de mettre à l'honneur l'inventivité esthétique du projet de l'école Michelet.

Une réception était organisée sous le porche de la mairie et après la remise des diplômes et des prix par Monsieur le Maire, une collation a été servie par le Comité des fêtes. Tous les participants ont reçu une récompense à la hauteur de leur talent. Ils ont pu se rencontrer et partager leur goût des fleurs. Cette manifestation florale qui **réunit les amateurs de jardin** sera reconduite l'année prochaine et **vous pourrez vous y inscrire au printemps 2023** sur le site de la mairie ou en retirant dès la fin du mois de mars le formulaire à l'accueil.

Nous élargirons le moment de visite du jury afin que chacun puisse montrer les variétés de fleurs qu'il ou elle préfère au moment le plus opportun.
Le rendez-vous est pris pour le printemps.

EN BREF

MÉTHANISATION ET PHOTOVOLATAÏQUE OÙ EN SONT CES PROJETS ?

Le projet de **méthanisation ne verra malheureusement pas le jour**, la parcelle n'ayant été mise à la vente.
Quant au projet de la **centrale photovoltaïque**, il vient de faire l'objet d'un arrêté de l**a préfecture autorisant le permis de construire, sous réserve de la conduite d'une étude hydraulique**.
La réalisation devrait voir le jour vers la fin de l'année 2022.

ÉCONOMIE LOCALE

SUCCÈS POUR LA 25ème FOIRE EXPO !

88 exposants lors de cette 25ème édition placée autour du « verre », avec la présence de créateurs et artisans verriers, venus de toute l'Occitanie, et quasi **6000 visiteurs en 2 jours !**

Grâce aux commerçants du centre-ville d'Auterive, les visiteurs ont pu participer au jeu de « la roue de la chance » mené par l'animateur Gibert Bima et Coralie, l'animatrice de centre-ville, et sont repartis avec **près de 3000 € de cadeaux en bons d'achat dont 1 séjour**, pour les plus chanceux. En tout, ce sont 160 bons d'achat gagnés, utilisables directement auprès de ces commerces partenaires.

La mairie remercie chaleureusement les **22 commerçants du cœur de ville** qui se sont mobilisés pour offrir des soins du visage, des tirages photos, des prestations de ménage, repassage ou garde d'enfant, déco, mode, alimentaire etc... *MJ Cordonnerie, À Fleur de Dentelle, Animoccitanie, Biocoop, CBD Mosticos, Le Fournil St Martin, Le fournil des Saveurs, Catifait Photo, Merci chéri, Centre Zénitude, Like Phone, Brollo Fleurs, Cave le Rouge et le Blanc, Pasta di Mateo, La Boutique, Au Progrès Chaussures, Beauté Sandrine, Axeo Services, Selectour MOP Voyages, Laisse-Moi Fer, Auterive Optique.*

Le co-organisateur qu'est l'**association des Artisans du Canton d'Auterive** a, au delà de mettre en exergue les corps de métiers présents sur le territoire, régalé de nombreuses personnes avec un aligot ou la fidéua.

Il est vrai que lors de cette édition, la gourmandise était grandement présente avec **5 food trucks,** dont les auterivains Borek, Kham Whan cuisine thaïlandaise et Chez Manon, pour ravir les papilles de tous !

Enfin, cette édition a été rythmée, tout au long des deux jours, par de belles voix comme celle de Lydie ou encore par les instrus de « Dat's it Brass band» et les percus brésiliennes.

Rétro photos :

LOCATION

DE NOUVEAUX COWORKERS

Au coworking d'Auterive, il est **possible de louer un bureau, une place en openspace ou encore une salle de réunion, ponctuellement ou régulièrement**, pour la vie de son entreprise ou si l'on est un étudiant ou un télétravailleur en quête d'espace professionnel.

Depuis le mois de juillet, est ainsi accueillie l'entreprise **Digitanie**. Bienvenue à elle !

La **mission locale** occupe également les lieux, tous les jours de la semaine et toute l'année. Son rôle est d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et la formation. Pour toute demande de RDV :
05 61 51 54 31

L'association **France Alzheimer** (voir article p.6) vient aussi régulièrement et propose des ateliers ou groupes de parole pour aider les accompagnants Alzheimer.
Virginie Féraud, psychologue, est égalemet à votre écoute. Renseignements et rdv
07 66 65 35 65

Intéressé pour louer un espace ?
Demandez les informations par mail à :
initiatives@auterive-ville.fr

MARCHÉ ARTISANAL

UNE ÉDITION À RENOUVELER

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine s'est tenu le 1er marché artisanal «Terre et Feu» le samedi 17 septembre. Le quartier St Paul s'est transformé pour la journée en «village artisanal». Pas moins d'une vingtaine d'artisans et de créateurs d'objets étaient présents sous les petits chapiteaux. Il y en avait pour tous les goûts et en musique avec le duo Soulacoustic !

COMMERCES

ILS ONT CHOISI LE CŒUR D'AUTERIVE

Le saviez-vous : **Pas moins de 80 enseignes en cœur de ville !** Les services Communication et Revitalisation Commerciale se sont glissés dans leur quotidien pour vous les présenter à travers des portraits.

La série de courtes vidéos " Au cœur des commerces" est diffusée sur le site et la page facebook de la ville tous les 15 jours.

L'objectif est de **soutenir le tissu commercial existant,** de mettre en avant la richesse des commerces de proximité et... de vous donner envie d'y aller !

Premiers portraits de la série : Pasta Di Matéo, Animoccitanie, Délices de Pékin et CBD Mosticos.

Leurs vidéos sont accessibles sur
www.auterive31.fr
ou sur la page facebook @ville d'Auterive.

Voir les vidéos
Scannez-moi !

VACANCE COMMERCIALE

OPÉRATION DE VALORISATION DE VITRINES

Plusieurs commerces en centre-ville sont actuellement inoccupés et les vitrines fermées véhiculent une image négative du centre, parfois accentuée par une devanture laissée à l'abandon.

Avec l'accord des propriétaires des locaux, le service de revitalisation du centre-ville, va mettre en place **fin 2022**, une « opération vitrines ». Il s'agira de les **décorer et de les valoriser en y exposant des séries de photos,** grand format notamment.

Au delà de valoriser visuellement ces lieux, l'objectif est aussi d'impulser de l'attractivité commerciale et/ou touristique, d'inciter à la rénovation de ces locaux et de permettre aux futurs porteurs de projets de s'y installer.

À ce jour quelques locaux, à l'emplacement stratégique, entre la Madeleine et St Paul, ont été repérés et les échanges se poursuivent entre la mairie et les propriétaires pour convenir des détails logistiques de l'opération.

Intéressé pour participer ou pour demander des compléments d' informations ? Renseignements par mail :
animation.centreville@auterive-ville.fr

RENTRÉE SCOLAIRE

930 ENFANTS SONT RENTRÉS !

Après la coupure estivale, le 1er septembre 2022, 930 élèves ont fait leur rentrée. La répartition des enfants dans les groupes scolaires publics comme privés s'équilibre comme suit :

- 113 pour la maternelle La Madeleine
- 217 pour l'élémentaire Émile Zola
- 114 pour la maternelle Michelet
- 210 pour l'élémentaire Michelet
- 41 pour la maternelle Louis Fillol
- 100 pour l'élémentaire Louis Fillol
- 33 pour la maternelle privée Saint Paul
- 102 pour l'élémentaire privée Saint-Paul

Suite à la baisse des effectifs en élémentaire, l'école fait face à la fermeture d'une classe sur l'école élémentaire Emile Zola. Cependant, une classe ouvre sur l'école maternelle La Madeleine.

Des changements de direction ont également eu lieu : bienvenue au nouveau directeur, M. Pancaldi, sur le groupe scolaire Louis Fillol qui vient remplacer Mme Eychenne. Côté maternelle Michelet, la direction sera assurée par Mme Boudou qui gardera également la direction de l'école maternelle La Madeleine.

Des modifications tarifaires de la restauration scolaire ont été apportées. Les nouveaux tarifs sont visibles sur www.auterive31.fr (enfance). 793 élèves étaient inscrits à la rentrée sur les groupes scolaires publics, Fillol, Michelet et Madeleine/Zola. 94% des élèves ont ainsi mangé dans l'une des cantines des écoles d'Auterive en septembre.

Rappel : Les réservations des repas sont obligatoires et se font sur le Portail Familles, à l'année.

Le mardi 18 octobre aura lieu le cross inter écoles au bois de Notre Dame.
Du CP au CM2, les élèves des écoles publiques et de l'école privée vont courir ensemble : à 10h courses CP, CE1 et CE2 puis à 14h CM1 et CM2.
L'accès est ouvert à tous pour les encourager !

CONFÉRENCES-DÉBATS

UNE JOURNÉE PARENTALITÉ

Le **samedi 05 novembre, au cinéma l'Oustal,** la journée sera riche de conférences et débats en présence de **Jean Epstein, psychosociologue** spécialiste de la petite-enfance, des adolescents et de la famille.

Co-organisée avec la CCBA et en partenariat avec la CAF, il sera proposé, gratuitement, une conférence de **9h30 à 12h00** dédiée à la petite enfance : **« Le développement de l'enfant de 0 à 6 ans. »**

L'après-midi se seront **les 6 ans et plus,** de **14h à 16h30. Le thème abordé : « Être parent aujourd'hui : quelles limites instaurer ? Quelle place pour les écrans ? Le rôle des parents et des professionnels, la juste place de chacun.»**

En clôture de la journée, le **cinéma** projettera à **21h le film « La vie scolaire »** aux tarifs habituels.

Parents, professionnels de l'enfance, enfants, ados... c'est ouvert à tous !

PÉRISCOLAIRE

LA RENTRÉE DU CEM ET DE L'ALAE

Le Contrat Éducatif Municipal, CEM, est un service qui **propose aux enfants âgés de 3 à 12 ans des activités culturelles et sportives encadrées par des professionnels.**
Pour l'année 2022-2023, 12 activités sont proposées comme l'Athlétisme, le Foot, le Judo, le Karaté, la découverte de jeux de société, le Tennis, l'Origami, la Musique, la Danse Hip-Hop, la Danse Modern-Jazz, le Rugby et l'initiation à la Danse.
L'enfant peut découvrir gratuitement une activité chaque trimestre.

L'ALAE, Accueil de Loisirs Associé à l'École, **propose des animations ludiques et sportives pour les enfants inscrits dans les écoles élémentaires publiques**. Des plannings mensuels d'activités sont exposés sur chaque panneau d'affichage devant les 3 écoles élémentaires. Pour rappel, l'ALAE fonctionne de **7h30- à 9h00 , de 12h00-13h45 et de 16h00-18h30.**

+ d'infos, Frédérique VARGA, au 05.61.50.96.78, alae.cem@auterive-ville.fr ou bureau au 14 rue Camille Pelletan, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, hors vacances scolaires, de 8h-12h/13h-17h30

Règlement intérieur sur : www.auterive31.fr/enfance-scolarite/sinscrire

CITOYENNETÉ

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le CME a fait sa rentrée mardi 13 septembre dernier en salle du conseil de la Mairie et a décidé de mettre en place un ramassage des déchets sur les berges lors de la Foire Expo.
40 kg de déchets ont été ramassés par les enfants, accompagnés de leurs parents et du responsable du CME, Philippe Buzenac.

ÉQUIPEMENT

LA POLICE MUNICIPALE SE DOTE DE CAMÉRA-PIÉTON

Depuis 3 ans l'État a légiféré la possibilité de recourir au port de caméras-piétons pour les policiers municipaux. L'équipe de la **Police Municipale d'Auterive vient d'acquérir se dispositif.**

Il s'agit d'un équipement complémentaire à l'exercice de leurs missions dont l'objectif est d'une part la **prévention de toutes formes de violences** et d'autre part, en cas de litiges, le visionnage des images pourra constituer une **preuve irréfutable.**

Fixée sur l'uniforme, de manière visible, la caméra permet d'enregistrer le son comme l'image dès lors que le policier la déclenche.

Ce dispositif est strictement encadré par la loi notamment au sujet des libertés individuelles. Les images enregistrées sont supprimées au bout de 6 mois et ne peuvent être utilisées à d'autres fin que dans le cadre d'une éventuelle procédure.
Seules les personnes habilitées peuvent les visionner.

Laurent, Philippe, Romane, Lysiane, Ethan, Carine, Emmanuelle, Hayet (et aussi Philippe, Nathalie, David,absents sur la photo) se sont engagés dans cette démarche aux côtés de la commune.

RÉSERVE COMMUNALE

DÉJA 11 BÉNÉVOLES !

Un appel à bénévoles a été lancé au printemps 2022 pour constituer une réserve communale de sécurité civile.

Ce sont en tout 11 candidats qui se sont portés volontaires. C'est lors de l'inauguration, le 30 juin dernier, que leur ont été remis par M. le Maire, René Azéma, l'Adjoint à la Sécuirté Joël Massacrier et l'Adjointe à la Solidarité aux Affaires Sociales et au Sport, Danielle Tensa, leurs équipements : un brassard, un gilet haute visibilité avec le logo de la réserve et une carte d'accréditation.

Pour rappel, ce groupe a pour objectif d'appuyer les services concourant à la sécurité civile en cas d'aléas majeurs ou de situations particulières.

Il participe ainsi au soutien et à l'assistance des populations, à l'appui logistique et au rétablissement des activités. Il peut également contribuer à la préparation de la population face aux risques de par leurs missions de prévention et information auprès de la population.

Il peut s'agir aussi de recenser des populations dépendantes, à mobilité réduite ou médicalement assistées, de répertorier des ressources notamment en alimentation, couvertures, vêtements...
Leurs domaines d'intervention sont riches et variés.

La réserve communale exerce ses missions en complément de celles dévolues aux services publics de secours et d'urgence et des Associations de Sécurité Civile. Elle ne peut en aucun cas s'y substituer.

Des séances d'information seront dispensées au moins une fois par an. Une première session a déjà eu lieu afin que le groupe fasse connaissance et appréhende le rôle de la Réserve Communale de Sécurité Civile.

Vous avez plus de 18 ans et désirez vous engager ? Toutes les informations et le formulaire d'inscription sont accessibles en ligne sur *www.auterive31.fr/reserve-communale*

(Pssst !... En flashant ce code avec votre smartphone, vous arriverez directement sur la page.)

EXPÉRIMENTATION

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis 2018, la volonté de la commune a été d'initier des actions en faveur de la **maîtrise des consommations d'énergies**. Un vaste programme de réhabilitation et de rénovation de l'éclairage public a été mis en place avec le **remplacement d'une part, des appareils énergivores par des appareils à LED** qui divisent la puissance par 3 pour un éclairement identique.
D'autre part, l'ensemble des commandes d'horloges astronomiques a été équipé. La RD 820 et la RD 622 ont été pourvues d'appareils de drivers bi-puissance permettant d'abaisser la tension.

Aujourd'hui une réflexion est menée, en collaboration avec le SDEHG, sur la pertinence et les possibilités de **procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public.**

L'extinction nocturne de l'éclairage public est une mesure de bonne gestion, tant financière qu'environnementale. Elle contribue au programme d'économie d'énergie engagé par la municipalité.

L'éclairage public fonctionne en moyenne 4 100 h par an. Une **extinction de 0h00 à 5h** réduirait de 1 825h le temps d'éclairement, soit une réduction d'environ 45 %, pour **une économie financière de 35 000 € par an, soit 30 % d'économie.**

Mais outre l'aspect économique, cette mesure se veut également environnementale avec une **diminution de la pollution lumineuse, une réduction des gaz à effet de serre et la préservation de la biodiversité nocturne.** L'éclairage public peut également être source de perturbations pour notre santé.

En effet, un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il **contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique.** Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

De plus, il est démontré qu'**à certaines heures et certains endroits,** l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue et représente un **gaspillage énergétique** considérable.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du **pouvoir de police du Maire**, qui dispose de la faculté de prendre, à ce titre, des mesures de limitation du fonctionnement, **compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie,** le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

Les retours d'expériences similaires, menées dans un certain nombre de communes, indiquent clairement que **l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable en termes de sécurité.**

Contrairement aux idées reçues, le maintien d'un éclairage la nuit ne prévient pas l'insécurité. En effet, l'**expérience de communes** ayant choisi l'extinction nocturne montre qu'il n'y a **pas d'augmentation du risque d'accidents ni du nombre de délits.** Une **étude statistique** menée par le Ministère de l'Intérieur indique même que **l'essentiel des accidents de la circulation se produit en journée** (près de 90%) et il y a deux fois moins d'accidents nocturnes sur les voiries non éclairées que sur les voiries éclairées.

C'est donc pour répondre à tous ces enjeux économiques et environnementaux que la municipalité a décidé d'apporter modestement sa contribution **en éteignant l'éclairage public de minuit à 05H00, hormis la RD 820 et la RD 622, pour une année expérimentale.**

BRÈVES...

...ADHÉSION À L'ARAC

La Mairie a adhéré à l'Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction (ARAC) dans le cadre des projets de construction du gymnase du lycée et de la salle polyvalente.
L'agence apportera une expertise technique.

...LE LYCÉE

Des fouilles préventives ont été menées sur le terrain du futur lycée peu avant l'été.
Des fouilles complémentaires menées par la DRAC devraient avoir lieu prochainement.
Les diverses études liées à la construction avancent, le dépôt du permis de construire est maintenu pour la fin de l'année et l'ouverture du lycée toujours prévue pour la rentrée scolaire de 2025.

...L'ÉGLISE DE LA MADELEINE

Les travaux de réfection de la toiture s'achèveront en octobre 2022.

ÉTUDE HABITAT

RÉHABILITER LE CENTRE ANCIEN

Dans le cadre du dispositif **Petites Villes de Demain** et du **projet de revitalisation du centre-ville**, la Mairie d'Auterive a lancé une étude pour **améliorer l'habitat du centre-ancien.**

Démarrée en septembre avec le **bureau d'études Urbanis**, cette démarche permettra de répondre aux demandes des habitants et notamment d'aider les propriétaires à rénover leur logement.

Pour les besoins de cette étude, Urbanis a élaboré des questionnaires, auxquels il vous est possible de répondre :

- soit au *format numérique* : en suivants les qr codes ci-contre,
- soit au *format papier* : En supplément de ce magazine pour les habitants de ST Paul et la Madeleine, ou à retirer à l'accueil de la mairie, de la médiathèque et des services annexes de la mairie puis à déposer une fois rempli auprès des accueils ou dans les boîtes aux lettres extérieures.

Vous trouverez ainsi 3 questionnaires différents, à remplir selon votre situation :

Habitants des quartiers Saint-Paul et Madeleine (locataires ou propriétaires)

Propriétaires des biens situés dans les quartiers Saint-Paul et Madeleine mais non occupants :

Auterivains souhaitant donner leur avis non résidents à St Paul :

Dans le respect de la réglementation générale sur la protection des données (RGPD), les informations collectées feront l'objet d'un traitement strictement confidentiel, sans aucun caractère commercial et sans engagement de votre part. Seul le bureau d'études URBANIS sera habilité à traiter les données. Votre participation favorisera l'avancée de cette étude. Nous vous en remercions !

PHOTOS

RÉNOVATIONS ET SÉCURISATIONS MULTIPLES

Après le cimetière de la Madeleine, la réfection des allées du cimetière de St. Paul.

Rénovation de la salle d'exposition du Centre Social Le Foyer d'Auterive par le chantier d'insertion de la CCBA (association Confluences).

Plusieurs travaux dans nos écoles notamment :

- La réfection d'un bloc sanitaire à l'école maternelle la Madeleine.

- La réfection des sols à l'école maternelle Michelet.

Sécurisation des passages piétons rue Camille Pelletan, avec la mise en place de ralentisseurs et d'une zone limitée à 30 km/h.

Moment de pesée des athlètes avant le gala de boxe.

Ouverture des chemins de randonnée par le Conseil Municipal des Enfants.

Mai photographique 2022, dans toute la ville des expositions photos réalisées par un groupe de photographes amateurs.

Marché des créateurs du mois de mai.

Signature de la Convention Territoriale Globale avec la CCBA lors de l'animation «la famille s'anime».

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940.

Le feu de la St Jean était célébré aux cotés d'une soirée salsa sur l'esplanade de la Madeleine à l'occasion de la fête de la musique.

Accueil d'un groupe d'enfants Ukrainiens pour une journée riche en activités sur Auterive.

Haute-Garonne Numérique à Allégora pour infomer les auterivains du chantier d'installation de la fibre optique.

Les enfants des écoles d'Auterive avaient réalisé des décorations à l'occasion du passage de la course d'Occitanie.

Sortie vélo pour les classes de CE1 et CE2 de l'école de Michelet au bois de Notre-Dame pour clôturer un cycle vélo commencé à l'école.

Séance familliale : un ciné plein air gratuit pour marquer le début des vacances estivales.

La traditionnelle fête locale et foraine du mois de juillet.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Mai

Tom CERNY LUKOWICZ, le 24

Thomas GRISOT, le 30

Juin

Mélinda CARALP, le 20

Eden CALVO DELCLOS, le 21

Ellie BAUBIL SENEGAS, le 27

Malo CAZAUBON, le 27

Jahyana PICART BRUNO, le 29

Imran KARAOGLAN, le 30

Juillet

Laura MIRACULEUX DELISSAINT, le 12

Marina PATRY-HUARD, le 15

Léo RUEFF, le 16

Ariana MALARD, le 17

Mila BOURLIER, le 30

Août

Leïa MARTIN, le 03

Eloïse BESANÇON, le 27

Septembre

(à la mi-septembre)

Yanis COUDERT, le 03

MARIAGES

Mai

Joao Paulo SILVA NOVAIS et Blandine BATY, le 14

Juin

José RODRIGUES MARTINS et Béatrice RIBE, le 04

Jérome SIEURAC et Camille TOURETTE, le 04

Maxime FORGEOIS et Pauline BLAZQUEZ, le 25

Franck MARTY et Nathalie ARNAUDÉ, le 25

Anthony BOSCH et Monique AZEMA, le 25

Benoit MASNOU et Laurence ROTELOU, le 25

Juillet

Stéphane DE BEUKELAER et Rose VIDAL, le 02

Jérémy CARLIER et Emma HUCHET, le 16

Caudio INACIO et Laurie CAZAUX, le 16

Ayoube EL BOUAZATI et Inas TAHIRI, le 23

Patrice BECQUET et Catherine PAPALEUKAS, le 30

Août

Christophe LECOUTRE et Aurore FABER, le 13

Yannick DULSKA et Elodie RAPACCIOLI, le 13

Damien GRANDE et Audrey PALAU, le 20

Septembre

(à la mi-septembre)

Rudy PAUTHIER et Lucie MARCHIONI, le 3

Christophe CASSÉ et Laura JEANNOU, le 10

Erwin PENNA et Elena KRETSCHMER, le 17

DÉCÈS

Mai

Jean Louis BERGES, le 04

Odette BARRA, le 05

Marie MARTY, le 05

Georges PICQUES, le 12

Claude ETIENNE, le 24

Noélie PERRIN, le 27

Juin

Angela VOCINO, le 03

Christine CWIKLINSKI, le 07

Dumitru IORDACHE, le 09

Jean-Pierre HUARD, le 22

Stéphane LE GOUEFF, le 30

Juillet

André CLAVIÉ, le 09

Lucien FALGA, le 19

Robert LACOME, le 19

Guy RANGER, le 19

Gilberte MANON, le 25

Août

Raymond CHINAUD, le 07

Maria do Carmo DEFLANDRE, le 10

Dolores NOTARIO ALCANTUD, le 10

Daniel DADOUR, le 12

Mohammed BENNEHARI, le 22

Régine GARNIER, le 22

Marie-Jeanne FLOUCAT, le 22

Jean-Jacques AZZARA, le 24

Claude FAURE, le 24

Hugo DIAS MIRA, le 25

Jean-Pierre ESCAÏCH, le 28

Albert LASTA, le 30

Michel BOUFFARD, le 31

Septembre

(à la mi-septembre)

Yolaine BERDEIL, le 04

Louise GIACOMAZZI, le 12

David CERUTI, le 13

Irène LLEDO, le 16

AUTERIVE AUTREMENT

Groupe majoritaire - René Azéma

Chère.e.s auterivain.e.s,

Auterive compte aujourd'hui officiellement plus de 10 000 habitants, et cela n'est pas sans conséquences. En effet, le franchissement de ce seuil a fait perdre cette année 400 000 € de dotations de l'Etat. Contrairement au discours de certain(e)s, il était impossible de ne pas franchir cette barre, prévue depuis de nombreuses années dans les documents d'urbanisme, et liée aux permis déjà accordés avant 2018. Une meilleure maitrise et un ralentissement sont nécessaires si nous voulons garder notre caractère de « petite ville » à la campagne, et cela se fera avec la révision du Plan Local d'Urbanisme aujourd'hui engagée.

À l'approche de l'hiver, les mots « sobriété, économies, effort des collectivités » résonnent au plus haut de l'État, comme autant d'injonctions de « mieux faire » pour les communes.

Avons-nous attendu ces injonctions avant d'agir ? Plus de 200 points lumineux rénovés en LED en 4 ans, des travaux de rénovation énergétique engagés avec des audits sur tout le patrimoine, une maitrise des dépenses de fonctionnement depuis 4 ans, toutes ces actions sont concrètes et engagées à Auterive.

« Quiconque s'évertue à donner des leçons à autrui doit commencer par se les appliquer à lui-même. » *Taha-Hassine Ferhat, Philosophie, Pensées Plurielles*.

Regardons avec intérêt ce qui sera fait au plus haut niveau, car ce qui entrave aujourd'hui les efforts que les collectivités souhaitent faire pour affronter la transition écologique, c'est le manque de moyens « réels » mis à leur disposition. Pour rénover le patrimoine et faire des économies d'énergie, il n'y a pas plus d'un projet par an financé par l'Etat, alors même que l'urgence est là, encore plus vive dans notre commune, où le patrimoine a été laissé à l'abandon pendant de nombreuses années, il y a tant de retard à rattraper....

Et on demande encore des efforts aux collectivités, elles qui ne peuvent vivre au-dessus de leurs moyens car elles doivent présenter un budget en équilibre et ne peuvent emprunter pour fonctionner. Ce sont donc les ressources propres des collectivités, notamment générées par les impôts qui peuvent leur permettre d'affronter ces enjeux.

Dans leurs différentes communications, les élus de la liste « Ensemble pour Auterive » et leurs soutiens n'ont cessé de transformer la vérité en parlant des impôts locaux, utilisant les chiffres de la manière qui les arrange.

Sur les taux intercommunaux, effectivement, il y a eu des augmentations, mais principalement liées à des charges qui augmentent, à des compétences transférées sans ressources. Nous comprenons que ces augmentations pèsent sur votre budget, mais elles étaient inévitables et ont été ajustées au plus près des besoins et des projets.

Par contre, rétablissons la vérité, **les taux communaux n'ont pas bougé depuis 2018**, comme nous nous y étions engagés. Si le montant de la part communale a augmenté, c'est uniquement lié à la revalorisation des bases communales décidée par l'État. Si une baisse du taux avait été engagée, c'est autant de dépenses d'investissement en moins, alors même que les besoins sur tous les domaines sont criants. Comment arbitrer ? À l'heure du dérèglement climatique, faudrait-il arrêter les projets de rénovation thermique, comme celui de l'école Zola qui va démarrer ? Arrêter les investissements sur la voirie pour améliorer, protéger les piétons et cyclistes ? Diminuer les services rendus à la population, alors même que vous en réclamez plus ? Cela n'est pas sérieux... **L'engagement de ne pas bouger les taux communaux sera tenu sur le mandat**, même si cela demandera des arbitrages sur des projets, qui pourtant vous tiennent à cœur.

En fait, ceux qui prônent aujourd'hui une baisse des impôts, alors même que toutes les charges explosent, conduiraient la commune à retourner dans une gestion sans projets, sans même pouvoir engager les transformations nécessaires pour affronter le choc climatique.

Vous nous avez élus pour que cela change, pour que la ville investisse enfin à la hauteur des besoins de ses habitants, c'est ce que nous ferons en tenant nos engagements !

ENSEMBLE POUR AUTERIVE

Groupe d'opposition - Patrice Scapin

Chers Auterivains,

Depuis le début du mandat, la commune, dans une grande désorganisation, s'est inscrite dans des transactions immobilières. Elle a acheté et vendu des bâtiments.

Cette gestion immobilière nous semble incohérente et nous vous expliquons pourquoi.

D'une part, la commune, propriétaire au 15 rue Anatole France, a loué pour 1 euro et 30 ans à l'OPH31, un immeuble à usage d'habitations. L'OPH31 entretient et loue les logements aux particuliers et perçoit des loyers.

D'autre part, la commune a acheté un immeuble 7 rue Charles de Gaulle pour 170000 euros. Elle a conservé les locataires auxquels elle loue les appartements.

Ces deux actions sont contradictoires. Pourquoi acheter un immeuble à 170000€ alors qu'on loue un autre immeuble pour 1€ ?

Nous regrettons aussi la vente opaque de la maison « Revivre », 122, chemin de la Pachelle, pour un montant de 199000€. Cette bâtisse est la vitrine du grand espace vert que représente le bois de Notre-Dame et aurait pu être conservée par la commune, réhabilitée et partagée aux associations ou devenir une maison de la nature par exemple.

Enfin, la commune a acheté, via l'Etablissement Public Foncier, un bâtiment au 9, rue Charles de Gaulle. Malheureusement, elle ne sait pas encore ce qu'elle va en faire.

Nous restons donc vigilants sur les actions menées par la commune et nous vous rappelons que nous tenons une permanence les premiers samedis de chaque mois entre 10h et 12h00, au centre culturel, allée du Ramier.

Restant à votre service.

Pour Ensemble pour Auterive

Patrice Scapin Didier Gallet

AUTERIVE POUR TOUS

Groupe d'opposition Patricia Cavaliéri D'Oro

Bonjour à tous, **Point n°1 : Finance.**
Au Conseil Municipal, j'ai voté contre le nouvel emprunt de **1 million d'euros,** sans taux fixe.
Une seule banque a suivi le maire, rajoutons les achats intempestifs de biens fonciers avec EPF : **540 000€** (portage : 8 ans) Objectif : des logements sociaux dans le quartier historique.
L'appartement vacant dans **la maison payée 170 000€ est attribué à des Ukrainiens.**
Point n°2 : Sécurité
La rue Anatole France et annexes ont été très animées cet été, bagarres, drogues, alcool, dégradations.
Le CLSPD LFI est une mascarade. **Les petits dealers, casseurs, caillasseurs, voleurs sont protégés par les caméras de vidéo protection.**
Auterive, le monde des bisounours mélenchonistes ou des prémices de la violence ?
Que fait-on des rodéos urbains devant les yeux de la PM ?
Quelles mesures face à l'afflux de trottinettes sur les trottoirs ?
Point n°3 : CCAS
La classe moyenne s'appauvrit, des familles qui travaillent, sont propriétaires, sans aide, sont en difficulté face à la flambée des prix.
J'ose espérer que le Majorité LFI aura la même compassion pour les aider, qu'avec les assistés. La défense de tous : ma priorité. Rejoignez-moi.

RENOUVEAU POUR AUTERIVE

Groupe d'opposition Éric Oliviera

De nouveaux logements sociaux vont voir le jour dans le secteur du Mont Fourcat, outre la décote de leur bien immobilier et l'augmentation de la taxe foncière les habitants sont désabusés face à la concentration de ce type de logement et les problèmes que cela entraine.

Hier soir, le projet de complexe aquatique a été voté par la CCBA pour un montant de plus de 10 M d'euros. Le projet n'est pas encore sorti de terre qu'un déficit annuel de fonctionnement de 700000 euros est annoncé : le prix à payer pour ce type d'investissement ! En l'absence de prospective énergétique et politique tarifaire, gageons que ce projet ne devienne pas un gouffre financier supplémentaire pour notre canton.

Il est à regretter à chaque fois que les habitants ne soient pas consultés, vive la démocratie participative !

CONFÉRENCES-DÉBATS
ÊTRE PARENTS AUJOURD'HUI

par **JEAN EPSTEIN** psychosociologue
spécialiste enfance et famille

GRATUIT
ouvert à tous

SAMEDI 05 NOVEMBRE
Cinéma l'Oustal Auterive

9H30 > Moins de 6 ans, quelles **limites** instaurer ?

14h > Le **rôle** des parents et des professionnels.
La place des **écrans** pour les plus de 6 ans.

21H> diffusion du **film** « La vie scolaire»*
*au tarif habituel

www.auterive31.fr ville d'Auterive

Auterive
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASSIN AUTERIVAIN
Cinéma l'Oustal